

DISCOURS DE LA PREMIERE DAME

CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA REUNION DES PARTENAIRES

ET DES MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION DE
« INTERNATIONAL COCOA INITIATIVE » (ICI).

Lundi 18 novembre 2013

Je suis très heureuse de prendre part à la cérémonie d'ouverture de la **réunion des partenaires et des membres du Conseil de Fondation de l'International Cocoa Initiative basé en Suisse** et qui, pour la première fois, se tient en terre Africaine.

Cette marque d'intérêt pour notre Pays me touche au plus haut point et je voudrais vous traduire toute ma joie car, la question de la lutte contre les pires formes de travail des enfants dans la cacaoculture revêt pour moi un caractère prioritaire.

Merci d'être venus, Akwaba, Bienvenue en Côte d'Ivoire.

Mesdames et messieurs,

La grande mobilisation de ce jour, symbole de la conjonction de nos efforts pour la lutte contre le travail des enfants dans la cacaoculture, me donne l'occasion d'adresser mes salutations et mes vives félicitations aux membres du Conseil de Fondation de l'ICI.

Ils se sont assigné pour mission de contrôler et de soutenir les actions visant à circonscrire les pires formes de travail des enfants et le travail forcé dans la cacaoculture, afin de répondre aux desideratas du Protocol Arkin-Hengel signé en 2002. Ce Protocol encourage les industriels de la cacaoculture à lutter contre ce fléau qui sévit notamment e, Côte d'Ivoire et au Ghana.

Depuis sa création, la Fondation ICI apporte son soutien remarquable aux Etats Ivoiriens et Ghanéen dans leurs efforts de coordination et de prévention du travail des enfants.

Je voudrais les remercier pour leur soutien à l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité à travers la construction et la réhabilitation d'écoles, ainsi qu'à la réalisation de projets communautaires pour le bien-être des populations et leur aide précieuse pour le renforcement des capacités des acteurs et enfin pour leur appui aux moyens de subsistance des communautés productrices de cacao.

L'ICI est également membre du CNS, le Comité National de Surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et les pires formes du travail des enfants, qui a pour mission de suivre et d'évaluer les actions Gouvernement dans sa riposte au phénomène.

Mesdames et messieurs,

Je voudrais à présent vous parler des actions de la Côte d'Ivoire en matière de lutte contre les pires formes du travail des enfants. Ayant pris la pleine mesure de la situation, le Président de la République, et le Gouvernement de Côte d'Ivoire, ont mis en place un nouveau cadre institutionnel, composé de deux comités.

D'une part, le Comité interministériel de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants présidé par le Ministre d'Etat, Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle et d'autre part, le Comité National de Surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants, que j'ai accepté de présider car, la lutte contre l'exploitation des enfants sous toutes ses formes, et son éradication, figurent en tête des

priorités que je me suis assignées, en ma qualité de Première Dame.

La mission du CNS est de suivre et d'évaluer les actions du Gouvernement en matière de lutte contre la traite, l'exploitation et les pires formes de travail des enfants. Il est composé d'ONG nationales et internationales spécialisées dans la défense et les droits des enfants, ainsi que des représentants de la chaîne de valeur du cacao.

Dès leur mise en place, ces deux Comités, en collaboration avec les principaux acteurs et partenaires engagés dans la lutte contre le phénomène, ont élaboré et adopté **un Plan d'Action National de lutte contre les pires formes de travail des enfants.**

Au nombre des actions menées, notons le séminaire de formation de tous les Préfets de Côte d'Ivoire, dont l'objectif était de susciter une

implication plus affirmée des Préfets dans la lutte afin qu'ils soient des relais efficaces sur le terrain.

Par ailleurs, j'ai initié des réunions avec les Premières Dames du Mali et du Burkina Faso qui ont permis la signature d'accords de coopération, en matière de lutte contre la traite transfrontalière des enfants, entre nos Pays respectifs.

En outre, nous avons réalisé une vaste campagne médiatique nationale de sensibilisation sur la lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants.

Mesdames et messieurs,

Je me réjouis du soutien croissant des entreprises intervenant dans la filière du cacao et du chocolat, notamment à travers la construction et la réhabilitation d'infrastructures scolaires.

Ce soutien permettra d'améliorer de façon substantielle, l'accès des enfants à l'éducation.

Nous avons également mis en œuvre le **Système d'Observation et de suivi du Travail des Enfants en Côte d'Ivoire**, appelé SOSTECI. Avec l'effectivité du SOSTECI, nous disposons désormais d'un nouvel instrument technique qui, à travers un système de référencement permet de collecter des informations sur le travail des enfants.

Des ateliers de renforcement des capacités des Forces de défense et de sécurité ainsi que des assistants sociaux ont été organisés.

Tout récemment, nous avons signé à Washington, un accord avec l'université de Tulane, en vue de la réalisation d'une enquête sur le travail des enfants dans les régions de production de cacao d'Afrique de l'Ouest. Cette enquête nous permettra de

mesurer la prévalence du phénomène et d'en établir une cartographie exacte.

Ces efforts communs, réalisés avec nos partenaires tant nationaux qu'internationaux, ont déjà permis à notre pays d'obtenir quelques résultats positifs et encourageants.

Néanmoins, beaucoup reste encore à faire pour atteindre nos objectifs.

C'est pourquoi, je voudrais encourager nos partenaires à rester plus que jamais mobilisés pour assurer ensemble, un avenir meilleur à nos enfants.

Je vous remercie.